RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

(groupe) astek
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 443.512 €uros
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault
Les Patios – Bâtiment D
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
489 800 805 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 26 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-six mai,
A dix heures,

[.../...]

IV – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DU DIRECTOIRE DE M. JULIEN GAVALDON

Le Président rappelle que le mandat de membre du Directoire de Monsieur Julien GAVALDON arrive à expiration et qu'il convient de procéder à son renouvellement

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de membre du Directoire de Monsieur Julien GAVALDON pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir en 2031 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2030.

Le Conseil précise par ailleurs que la rémunération due à Monsieur Julien GAVALDON au titre de son mandat social se poursuit et demeure inchangée.

V – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE M. JULIEN GAVALDON

Monsieur Julien GAVALDON ayant été nommé Président du Directoire pour la durée de son mandat de membre du Directoire, il appartient au Conseil de statuer sur le renouvellement de son mandat de Président du Directoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité de renouveler Monsieur Julien GAVALDON dans ses fonctions de Président du Directoire, pour toute la durée de son mandat de membre du Directoire.

VI – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DU DIRECTOIRE DE M. BENOIT MAISTRE

Le Président rappelle que le mandat de membre du Directoire de Monsieur Benoit MAISTRE arrive à expiration et qu'il convient de procéder à son renouvellement

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité, de ne pas renouveler le mandat de membre du Directoire de Monsieur Benoit MAISTRE.

Le Conseil précise qu'il ne sera pas procédé à son remplacement.

[.../...]

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Monsieur Jean-Luc BERNARD
Président du Conseil de Surveillance